



Politique sur les vêtements promotionnels

Adopté le : Avril 2018

Ce document résume les principaux objectifs ainsi que la procédure de commande pour les vêtements promotionnels du Club. Toute demande d'interprétation ou de renseignements relatifs aux différentes procédures citées dans ce document doit être soumise par courriel au Club.

Afin d'offrir à ses membres le meilleur service possible, le Club de soccer les Ambassadeurs de St-Jérôme s'est doté d'une Politique sur les vêtements promotionnels lui permettant d'administrer adéquatement la procédure d'achats par l'ensemble des membres ainsi que la gestion des uniformes et/ou équipements.

Objectifs visés

- S'assurer de la représentativité et du respect de l'image du Club véhiculée par nos équipes dans la région des Laurentides et à l'extérieur de celle-ci ;
- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté des membres pour le Club ;
- Informer les membres du Club les Ambassadeurs de St-Jérôme des procédures d'achats en vigueur au niveau des uniformes et des équipements afin de respecter les ententes avec nos partenaires.

Général

- Seuls les achats des vêtements et du sac autorisé par le Club et décrits à la présente politique seront permis pour tous les membres.
- La reproduction et /ou l'utilisation des couleurs et/ou du logo du Club est strictement interdite sauf par résolution écrite du CA.
- Aucune modification et/ou altération de quelque nature que ce soit ne sera permise sur les vêtements officiels du Club, sous réserve des droits et recours du Club.
- Aucune commandite apposée sur les sacs et/ou sur les vêtements officiels du Club, à l'exception de celles autorisées par le CA., ne sera permise.

Procédure d'achat pour les joueurs

- Chaque joueur pourra, individuellement, se procurer les vêtements de la collection du Club chez Sports Experts St-Jérôme, fournisseur officiel des Ambassadeurs. Toutefois, en aucun cas, l'achat desdits vêtements ne sera obligatoire.

Procédure d'achat pour les équipes

- Il est important que chaque équipe qui désire faire l'acquisition de survêtements et/ou sacs obtienne l'approbation préalable du CA via la coordonnatrice administrative : info@ambassadeurssi.com
- Pour être considérée comme une commande d'équipe, cette dernière doit être constituée par plus de cinquante pourcent (50%) des joueurs formant l'équipe.
- Cependant, outre la collection du Club disponible chez Sports-Experts, seule la sélection choisie* par le CA dans le catalogue Diadora est autorisée pour les équipes, soit :
Moda Jacket ¼ zip 886611 | Medium team bag noir 888330 | Moda Wind Jacket 888612 | Moda polo 883610
- Il sera possible de faire l'essayage des vêtements avant tout achat.
- La commande sera effectuée par l'intermédiaire du Club seulement lorsque le paiement entier sera fait via Square. Une facture sera envoyée à chaque joueur.
- Les produits achetés ne sont ni remboursables ni échangeables, sauf en cas de défectuosité.



Politique sur les vêtements promotionnels

Adopté le : Avril 2018

Ce document résume les principaux objectifs ainsi que la procédure de commande pour les vêtements promotionnels du Club. Toute demande d'interprétation ou de renseignements relatifs aux différentes procédures citées dans ce document doit être soumise par courriel au Club.

*** Sélection des produits pour les équipes** (en plus de la collection en vente chez Sports Experts)

Moda Wind Jacket 888612



Moda polo 883610



Moda Jacket ¼ zip 886611



Medium team bag noir 888330

